

Attestation prouvant la nécessité de traverser la frontière

Cette attestation, établi par le gouvernement belge, est fourni à l'employeur pour attester la relation de travail avec le salarié. Cette attestation sert de preuve de la nécessité de franchir la frontière pendant la situation COVID19.

Données concernant l'employeur

Nom de la société (raison sociale) :

Nom du représentant : Prénom:

Rue : Numéro :

Code postal : Localité :

Téléphone :

Données concernant le travailleur

Nom du travailleur: Prénom :

Numéro d'identification national :

Rue : Numéro :

Code postal : Localité :

Téléphone :

Nationalité : Pays :

Lieu : Date: Lieu : Date:

Signature du travailleur

Signature et cachet de l'employeur

.....

.....

Il est confirmé que la présente déclaration est complète et exacte. L'employeur soussigné déclare par la présente que le travailleur soussigné est employé chez lui. Conformément aux dispositions légales en matière de la protection des données, les soussignés sont informés que les réponses données dans ce formulaire ne peuvent être utilisées que comme preuve de la nécessité de franchir la frontière.